

DEL-2025-32

**Extrait du registre  
des délibérations du  
Conseil d'administration**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre à 14h30, les membres du Conseil d'administration, dûment convoqués le 24 novembre 2025 se sont réunis, à l'amphithéâtre de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, sous la Présidence de Madame Marie-Christine LEMARDELEY.

**Nombre de membres du  
Conseil d'administration :  
17**

Présents : 7

Pouvoirs : 4

Votants : 11

Ne prend pas part : 1 –E. Gouillart

**Les administrateurs**

AKKARI Maya  
BEYAERT Solène  
BIRABEN Anne  
BONNEAU Stéphanie  
BROSSEL Colombe  
COBLENCE Emmanuel  
CONNAULT François  
GILAT Sylvain  
GOUILLOT Emmanuelle  
KOMITES Pénélope  
LECOQ Jean-Pierre  
LEMARDELEY Marie-Christine  
MARINETTI Angela  
MESSAS Emmanuel  
RENNER Marc  
RIBON Pascale  
SIMONDON Paul

**La Présidente**

LEMARDELEY Marie-Christine

**Le Secrétaire de séance**

BEYAERT Solène

**Objet : AVIS SUR LA DESIGNATION DU FUTUR DIRECTEUR GENERAL DE L'ESPCI PARIS PSL**

Le Conseil d'administration de l'ESPCI Paris-PSL,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article R2221-11 relatif aux incompatibilités ;

Vu le Code général de la Fonction publique et en particulier l'article L. 412-6 sur le procédé de détachement,

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11 et 12 juillet 2005 instituant une Régie disposant de l'autonomie financière et de la personnalité morale et lui transférant la gestion de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle ;

Vu l'article 6 des statuts de l'ESPCI Paris-PSL en date du 16 octobre 2024, relatif au mode de désignation du Directeur général de l'ESPCI,

Vu l'article 2-1 du Règlement intérieur de l'ESPCI Paris-PSL en date du 9 décembre 2024, précisant les étapes du recrutement du Directeur Général ;

Considérant que le mandat de Monsieur Vincent Croquette en qualité de Directeur général de l'ESPCI Paris prend fin en juin 2026,

Considérant l'avis du comité de recherche du 24 septembre 2025 sur 6 candidatures sur les 11 dossiers reçus,

Considérant également l'avis du comité scientifique international suite aux auditions des 14, 15 et 17 octobre 2025,

Considérant l'avis du Président de l'Université PSL en date du 5 novembre 2025,

Considérant les auditions menées par la Présidente de l'ESPCI paris-PSL et le Comité de recherche le 7 novembre 2025,

Considérant la liste hiérarchisée des candidats au poste de Directeur Général de L'ESPCI :

1. [REDACTED] à l'unanimité des membres du jury
2. [REDACTED]
3. [REDACTED]

Où le rapporteur en son exposé,

Madame Gouillart étant sortie lors du débat et ne prenant part au vote,



Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE**

**Article 1 :** Prend acte de la liste hiérarchisée des candidats au poste de Directeur Général de l'ESPCI :

1. [REDACTED] à l'unanimité des membres du jury
2. [REDACTED]
3. [REDACTED]

**Article 2 :** Invite la Présidente de l'ESPCI Paris-PSL à transmettre cette liste à la Maire de Paris.

**Article 3 :** La présente délibération sera transmise à la Préfecture de Paris, publiée de façon anonyme sur le site internet de l'école et mise à disposition du public sur un registre papier.

**Article 4 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La Secrétaire de séance

Solène BEYAERT

La Présidente

Marie - Christine LEMARDELEY